

Marseille, le 1^{er} juin 2022.

- Droit de réponse -

La FNAUT PACA dément catégoriquement les propos de Monsieur SERRUS affirmant l'avoir associé à la refonte de la grille tarifaire. (La Provence du 31 mai 2022)

Dans la Provence du 31 mai, Monsieur SERRUS, Vice-Président de la Région en charge des transports, affirme que « *la FNAUT a été associés à la refonte de la grille tarifaire* » : nous nous insurgeons contre de tels propos. La FNAUT a simplement été invitée à une réunion dite de concertation, et **en a claqué la porte 15 minutes plus tard** lorsqu'elle a compris:

- Qu'il s'agissait d'une réunion de présentation/information de toute la gamme déjà décidée sans aucune concertation,
- Que le diaporama présenté était biaisé et comportait des informations erronées,
- Que la carte ZOU 50/75 disparaissait, ce que le diaporama ne mentionnait même pas.

Monsieur SERRUS « *espère susciter 4 millions de voyages supplémentaire* » : la FNAUT dénonce une affirmation absurde, puisque sur tous les points d'évolution, un seul est favorable à l'utilisateur :

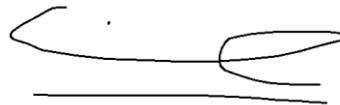
- Le 50% de la carte ZOU accessible à tous ne le sera plus que pour les familles QF710 ;
- Le 75% des billets achetés par 10 devient 30% ;
- Le prix minimum trajets courts passe de 1,50€ à 2,10€ ;
- La remise accompagnateurs à 50% n'est maintenue que pour 4 accompagnateurs, réduite à 40% pour 3, 30% pour 2, et supprimée pour 1.
- La remise 30% carte « avantage » et « découverte » de la SNCF est supprimée.
- Les abonnements, tarifs scolaires, tarifs solidaires ne changent pas
- Seule création positive : tarif à 90% de réduction pour les familles QF500 : la FNAUT doute que cette unique avancée suscite 4 millions de voyages en plus.

Le Président



Philippe CRETIN

Le Secrétaire Général



Jean-Michel PASCAL